

enquête des pesticides agricoles dans les cheveux

La France reste le premier utilisateur de pesticides en Europe avec 62 700 tonnes de substances actives vendues en 2011. Malgré le lancement du plan Ecophyto en 2008 et l'objectif affiché de réduction de 50 % des pesticides en 10 ans ainsi que l'exclusion des substances les plus dangereuses, la consommation de pesticides

a augmenté de 2,7 % entre la période de 2009-2010 et la période 2010-2011 et les professionnels, comme les amateurs ou les consommateurs, sont toujours exposés à des substances pouvant être perturbatrices du système endocrinien, des neurotoxiques ou encore des cancérigènes possibles. Avec 783 milliers d'hectares en 2011,



© Studiophotopro/Fotolia

la vigne représente 3,7 % de la surface agricole utile mais elle consomme à elle seule environ 20 % des pesticides (en masse), dont une majorité de fongicides (80 %).

Forts de ces éléments, Générations futures et Marie-Lys Bibeyran, une salariée agricole, ont décidé de mener une enquête dont l'objectif était de répondre à la question « Est-ce que les salariés viticoles qui ne pulvérisent pas les pesticides mais travaillent dans les vignes et les riverains des vignes sont contaminés par les pesticides viticoles ? ». Ainsi, entre mi-octobre et mi-novembre 2012, ils ont prélevé et fait analyser par le laboratoire Kudzu Science les mèches de cheveux de 25 personnes (15 salariés viticoles du Bordelais, 10 non-salariés viticoles dont 5 riverains des vignes du Bordelais et 5 « témoins » vivant loin des vignes) afin de mettre en lumière la présence ou non de résidus de pesticides viticoles.

Des résultats préoccupants. Les résultats ont permis de mettre en évidence ce que l'on pouvait craindre :

- 11 fois plus de résidus de pesticides en moyenne chez les salariés viticoles que chez les

non-professionnels vivant loin des vignes (6,6 pesticides en moyenne contre 0,6) ;

- 4 des 15 salariés viticoles présentent 10 pesticides différents ;
- 5 fois plus de résidus de pesticides en moyenne chez les non-professionnels de la vigne habitant près des vignes que ceux habitant loin des vignes (3 résidus de pesticides en moyenne trouvés chez les premiers contre 0,6 pour les seconds) ;

- 74 % des pesticides actuellement autorisés pour la vigne et recherchés ont été retrouvés au moins une fois chez les personnes testées ;

- un produit interdit, le diuron, a été retrouvé chez un professionnel ;

- plus de 45 % des molécules retrouvées sont classées cancérigènes possibles en Europe ou aux Etats-Unis ;

- plus de 36 % des molécules retrouvées sont suspectées d'être des perturbateurs endocriniens (PE).

Générations futures
25, rue d'Alsace
75010 Paris

Tél. : 01.45.79.07.59

Site : www.generations-futures.fr